

FINANCE ÉQUITABLE***L'assurance alternative***

Après la banque et les fonds de pension, il restait à créer l'assurance alternative. Ce sera bientôt chose faite avec Altra, « l'assurance différente ». Assureur indépendant, Altra compte offrir une gamme d'assurances selon des critères de développement durable à partir de 2005 : maladie complémentaire, accidents, ménage, bâtiments, responsabilité civile privé, entreprise et voiture. Seules les assurances-vie et maladie obligatoires ne figurent pas au programme. Le capital propre et les réserves d'Altra seront placés selon des critères d'investissement socialement responsable. Pour mieux garantir la qualité des conseils à la clientèle, ses salariés seront rémunérés indépendamment des contrats qu'ils obtiennent. Et sur le plan de la solidarité, Altra entend ne pas discriminer les mauvais risques – malades, personnes âgées.

Constituer cette société prend du temps, car l'Office fédéral des assurances privées exige qu'un capital minimal de démarrage de 15 millions de francs soit réuni avant d'autoriser la création d'une société d'assurance. La collecte de fonds devrait aboutir cet été et les activités de la société commencer en 2005. La Banque alternative, l'association Transport et environnement et la coopérative Car Mobility Sharing figurent parmi les actionnaires d'Altra. La participation au capital est ouverte à toute personne physique au prix de 1515 francs par action et à toute entreprise petite ou moyenne au prix de 3030 francs.

Altra-l'assurance différente, Grubenstrasse 35b, case postale 7, 6315 Oberägeri ; tél. : + 41 (0) 848 25 87 28 ; www.altra.ch

POUR LES ENTREPRISES***Une association pour des bureaux verts***

Mettre les cols blancs au vert. C'est la vocation de l'association Green Office qui promeut la gestion environnementale dans le bureau selon une démarche en trois temps. Des ingénieurs dressent l'état des lieux environnemental du bureau à partir d'un questionnaire de cent questions sur les cinq domaines prin-

cipaux de l'écologie au bureau : milieu, beauté, matière, énergie et déchets. Sur la base d'un rapport de synthèse, les spécialistes de Green Office formulent des conseils et des indications sur les possibilités d'améliorer les performances environnementales. Lorsque le bureau aura appliqué les recommandations, il reçoit un label Green Office valable deux ans. Cette démarche aboutit aussi à une meilleure gestion de l'espace et à une plus grande ergonomie des places de travail.

Green Office est aussi un lieu d'échanges d'expériences et produit un bulletin d'information trois fois par an.

Association Green Office, case postale 47, 1211 Genève 17 ; tél. : +41 (0)22 348 68 58 ; www.greenoffice.ch

Des conseils pour la mobilité des employés

La pénurie de places de parking proche d'une entreprise est souvent source de conflits... qui débouchent parfois sur une alternative à la voiture. Le site Toolbox propose aux entreprises informations et idées pour organiser la mobilité de leurs collaborateurs. Intitulés plans de mobilité des entreprises, plans verts de déplacement ou plans de transport ou de déplacement des entreprises, ces projets ont toujours le même but : promouvoir les transports publics, les bus d'entreprise, le covoiturage, le vélo ou la marche à pied via la sensibilisation ou la limitation du nombre des places de parking selon des critères bien précis.

Toolbox répertorie aussi quelques exemples notoires : Novartis pour la promotion du vélo, Nestlé France ou Ford en Belgique pour le covoiturage, BASF pour son plan de déplacement en Allemagne, etc.

www.mobilitymanagement.be/index.htm

EMPLOIS***Des débouchés***

Créés en 2000 avec l'appui des Ministères de l'écologie et du développement durable et des affaires sociales, du travail et de la solida-

rité, les réseaux Territoires-environnement-emplois (TEE) favorisent la mise en contact des spécialistes de l'environnement qui cherchent un emploi avec des collectivités publiques et des entreprises. Huit TEE sont actifs dans l'Hexagone.

Le site internet principal et les sites des réseaux régionaux livrent des informations sur les métiers, les stages et les références bibliographiques. Des demandes de stages sont aussi mises en ligne. Le réseau TEE organise des conférences sur la reconnaissance professionnelle des nouveaux métiers liés à l'environnement, la cohérence des politiques d'aide aux emplois jeunes et d'autres sujets d'intérêt pour la filière. Un passage clef pour toute personne à la recherche d'un emploi, d'un stage, d'une formation, d'une bourse ou de contacts dans le domaine de l'environnement et du développement durable en France.

www.reseau-tee.net

SENSIBILISER ET FORMER***Deux syndicats très engagés***

En 1996, la Fédération générale du travailleur de Belgique – 1,2 million d'adhérents – et la Confédération des syndicats chrétiens de Belgique – 1,5 million de membres – ont mis sur pied le Réseau intersyndical de sensibilisation à l'environnement (Rise). Avec trois buts : stimuler la concertation sur les enjeux sociaux et environnementaux dans les entreprises ; sensibiliser les travailleurs à l'environnement ; renforcer la capacité d'intervention des délégués syndicaux sur les questions environnementales. Pour toucher le milieu syndical, Rise nourrit la presse syndicale et les médias généralistes de retours d'expériences pilotes, informe sur la sécurité au travail et crée des jeux ou des vidéos pédagogiques.

Rise organise aussi des formations et des colloques, par exemple sur la santé au travail, l'accès à l'eau ou des expériences dans d'autres pays européens. L'idée n'est pas de se contenter de théoriser, mais de déclencher et de suivre des expériences pionnières. Rise a notamment lancé des projets pour gérer les déchets en milieu hospitalier, introduire un système de gestion environnementale dans une usine d'auto-

Bric-à-brac

mobiles et faire participer les employés à une démarche de certification environnementale dans une fabrique de chocolats. Le réseau travaille actuellement sur la certification environnementale des cimenteries, en particulier chez CBR et Holcim.

www.rise.be

Formation aux énergies renouvelables

L'Association savoyarde pour le développement des énergies renouvelables (Asder) propose depuis quinze ans des stages de formation sur les énergies renouvelables, le tri et la valorisation des déchets. Plus de 500 stagiaires ont suivi cette formation. Ils doivent être très motivés et bénéficient d'un bon suivi pendant et après leur formation. L'association forme des ouvriers du bâtiment, soit environ un tiers des stagiaires, dont 90 % trouvent un poste dans les six mois qui suivent la fin de leur stage. Les autres stagiaires s'orientent vers le conseil dans des associations, des agences de l'énergie, des entreprises ou en tant qu'indépendant. A l'Asder, la formation des stagiaires est atypique puisqu'elle mélange dans les mêmes cours des individus qui ont des niveaux qui vont de bac - 2 à bac + 6. Une dynamique très positive qui amène à une sensibilisation accrue et contribue à sa réussite : l'Asder a été primée par le « Trophée de l'innovation 2003 », au Salon des énergies renouvelables, à Lyon.

Asder, 562, avenue du Grand-Ariétaz, BP 99499, 73 094 Chambéry Cedex; tél. : + 33 (0)4 79 85 88 50 ; www.asder.asso.fr/

Initier les ingénieurs aux besoins du monde

L'association Ingénieurs du Monde (IdM) invite les étudiants de l'Ecole polytechnique fédérale et de l'Université de Lausanne à se sentir solidaires des pays du Sud. Dans les bureaux d'IdM, au centre du campus, enseignants et étudiants discutent et s'informent sur les spécificités du développement durable dans les pays du Sud. IdM organise chaque année une semaine « Cap Sud », l'occasion d'inviter les universitaires à réfléchir aux défis auxquels les pays du Sud sont confrontés. En mars 2004, « Cap Sud » était consacré à l'habitat. IdM travaille en étroite collaboration avec

des réseaux d'étudiants dans les pays du Sud. Ce travail de fond et de sensibilisation aboutit parfois à des stages et à des séjours d'études financés avec le soutien de la Direction du développement et de la coopération.

Ingénieurs du Monde, EPFL, 1015 Lausanne; tél. : +41 (0)21 693 20 45 ; <http://idm.epfl.ch/idm.php>

CAMPAGNES

Les caisses de pensions invitées à s'exprimer

L'association Actares (Actionnaires pour une économie durable) a lancé une campagne en Suisse sur l'exercice des droits de vote par les caisses de pensions et leurs stratégies d'investissement. Actares propose sur son site de télécharger une lettre-type à envoyer à sa caisse de pensions pour lui demander si elle utilise son droit de vote aux assemblées générales d'entreprises et si elle est engagée dans les investissements socialement responsables. www.actares.ch/F/documents.htm

Ecologie au travail

Avec le programme « Ecologie au travail », l'Etat de Genève veut responsabiliser ses employés là où ils se trouvent : bureaux, laboratoires, hôpitaux, garages, restaurants, chantiers, écoles. Neuf directives adoptées ou en cours d'adoption précisent les mesures à prendre pour diminuer la consommation et recycler autant que possible le matériel et les appareils utilisés dans chacun de ces lieux. Fort de 28 000 collaborateurs – dont 14 000 à l'administration, 9000 aux hôpitaux et 4000 à l'Université –, l'Etat veut montrer le chemin.

Pour l'heure, le papier est au cœur du programme. Alors qu'il constitue plus de 80 % des déchets de l'administration – en moyenne, un fonctionnaire utilise 70 kg de papier par an –, la directive sur la récupération des déchets de bureau impose l'utilisation systématique du papier recyclé. Aujourd'hui, 95 % du papier



est d'origine recyclée. Et 51 % du papier utilisé est jeté dans des bacs à papier pour être à nouveau recyclé, soit deux fois plus qu'il y a trois ans. Les employés plébiscitent la mesure : 1000 messages sont parvenus à la direction du programme pour saluer l'initiative. La récupération des piles, prévue dans la même directive, a fait l'objet d'une campagne d'information ciblée, en particulier auprès des forces de police et des écoles qui en utilisent beaucoup. L'élimination des déchets de chantier et de laboratoire font l'objet de deux directives complémentaires en place. Les autres entreront en vigueur ces prochains mois.

Une fois complété, ce système de management environnemental pourrait servir d'exemple aux entreprises publiques et aux autres administrations. Les brochures explicatives sur chacun des neuf domaines d'écologie au travail seront bientôt accessibles sur le site du programme.

www.geneve.ch/agenda21/actions/ecologie/welcome.html

Travailler à temps partiel

En Suisse, quatre travailleurs à temps partiel sur cinq sont des femmes et, au total, six femmes sur dix ne travaillent pas à 100 %, contre un homme sur huit. Pour parvenir à une répartition équitable des tâches domestiques et

faciliter l'accès des femmes aux postes à responsabilité, les hommes qui travaillent à plein-temps devraient réduire leur taux d'activité professionnelle pour se consacrer à leurs obligations familiales.

Fairplay-at-home et fairplay-at-work sont les deux volets d'une campagne du Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes, à Berne, qui encourage le travail à temps partiel des hommes, en particulier des cadres et des dirigeants, postes souvent jugés incompatibles avec une vie de famille équilibrée. Etudes à l'appui, la campagne déploie des arguments très solides sur les avantages que les entreprises retirent en facilitant le temps partiel de leurs cadres : elles sont plus attractives sur le marché du travail, leurs employés ont un meilleur rendement et le taux d'absentéisme chute. Des témoignages de patrons et de chefs de personnel de grandes entreprises suisses (CFE, Crédit Suisse, Novartis, Henniez) confirment ces arguments.

Des documents disponibles en ligne et des ouvrages à commander valent le détour sur le site de fairplay-at-work. Le questionnaire sur le site de fairplay-at-home, à remplir à deux, est fortement conseillé à tous les couples qui s'interrogent sur leurs apports respectifs à la bonne conduite du ménage.

Alors que le temps partiel est aussi une piste pour favoriser l'emploi et la qualité de vie contre le productivisme à tout va, la campagne n'explore malheureusement pas cette piste. Une grande synthèse sur les avantages et les désavantages du temps partiel en termes de durabilité reste à réaliser.

www.fairplay-at-work.ch
www.fairplay-at-home.ch

REVUES

Travailler dans l'économie sociale et solidaire

Le mensuel « Travailler dans l'économie sociale et solidaire » (Tess) en est à son numéro 8. Destiné aux travailleurs des milieux as-



sociatifs, coopératifs et mutualistes, il dédie ses colonnes aux métiers de l'économie sociale et solidaire – aide à domicile, travail social, éducation au tri des déchets –, aux questions d'actualité : emplois-jeunes, projet de prévention de la délinquance, travail dans les écoles. La revue comprend un cahier emplois conséquent. Edité par Territorial, qui publie également « Associations mode d'emploi », la revue « Tess » est disponible sur abonnement ou par commande (8 euros le numéro).

www.tessolidaire.com
tél. : + 33 (0)4 76 65 79 76

Ecologie et politique

« L'économie solidaire, une écologie sociale ». La dernière livraison de la revue « Ecologie et politique » consacre deux articles de son dossier aux rapports entre économie solidaire et écologie. Laurent Gardin revient sur des expériences réussies d'économie associative dans le domaine de l'environnement. A Rennes, l'association Feuille d'érable a aidé la capitale bretonne à devenir la première ville française à organiser la récupération massive de vieux papier. La coopérative sociale Le Coste, à Trento, en Italie, a fait œuvre de pionnière en soutenant la réinsertion de personnes en difficulté via l'aménagement d'espaces verts. Et la coopérative allemande Zaugg emploie plus de 500 personnes, dont 80 travaillent au recyclage de réfrigérateurs, d'appareils ménagers et de voitures, les autres s'occupant d'une exploitation biologique, d'un centre d'information et d'autres activités liées à l'environnement. En complément, l'article de Jacques Gautrat tisse des liens entre agritourisme et économie solidaire.

Ecologie et politique n°28/ 2004.
Disponible en librairie.

Lexique

Couplage chaleur-force : production et utilisation conjointes de chaleur et d'électricité à partir d'un même combustible. Dans un moteur à gaz ou au fioul, le combustible sert à chauffer de l'eau pour produire de la vapeur ou à émettre des gaz qui font tourner une turbine qui entraîne un générateur de courant électrique. A la sortie de la turbine, la vapeur ou le gaz à très haute température partent dans l'atmosphère. La cogénération consiste à récupérer cette chaleur pour chauffer les bâtiments ou alimenter des processus industriels. Par rapport à la production séparée de chaleur et d'électricité, le couplage chaleur-force économise jusqu'à 40 % de combustible.

Entreprise de services énergétiques : entreprise qui vend des services tels que le chauffage, le rafraîchissement ou l'éclairage. Dans la mesure où l'entreprise tire ses revenus de la vente du service et non de l'énergie elle-même, elle a intérêt à optimiser la consommation d'énergie des appareils qu'elle utilise pour produire chaleur, fraîcheur ou éclairage.

Gestion de la demande énergétique : ensemble d'activités que les entreprises électriques déploient pour réduire la consommation d'énergie de leurs clients. Instaurer des tarifs différenciés selon l'heure de la journée pour lisser les pointes de consommation et conseiller les clients sur les appareils les plus efficaces sont deux outils de gestion de la demande énergétique. Dans le cadre de la libéralisation du marché de l'électricité en Europe, plusieurs gouvernements imposent aux entreprises électriques des programmes de gestion de la demande.

Kilomètre-passager : unité de mesure qui désigne le déplacement d'une personne sur une distance d'un kilomètre.

Mtep : un million de tonnes équivalent pétrole (tep). Un tep est l'énergie fournie par la combustion d'une tonne de pétrole, soit environ 10 000 kWh.

Pauvreté thermique : incapacité d'un ménage à se payer un chauffage adéquat. Voir Adapter les bâtiments au froid et aux canicules, LaRevueDurable n°9, février-mars 2004.

Tonne-kilomètre : unité de mesure qui désigne le déplacement d'une tonne de marchandises sur une distance d'un kilomètre.

ERRATUM

Une malencontreuse erreur s'est glissée dans la définition de l'expression « **Analyse du cycle de vie** » dans le lexique du n°9 de LaRevueDurable. Voici sa définition correcte : calcul de l'ensemble des conséquences environnementales d'un produit depuis sa fabrication jusqu'à sa mise au rebut. Pour le bâtiment, cette méthode consiste à comptabiliser les substances puisées et émises dans l'environnement, depuis la fabrication des produits, le chantier, l'utilisation du bâtiment, jusqu'aux étapes de démolition et de traitement des déchets.